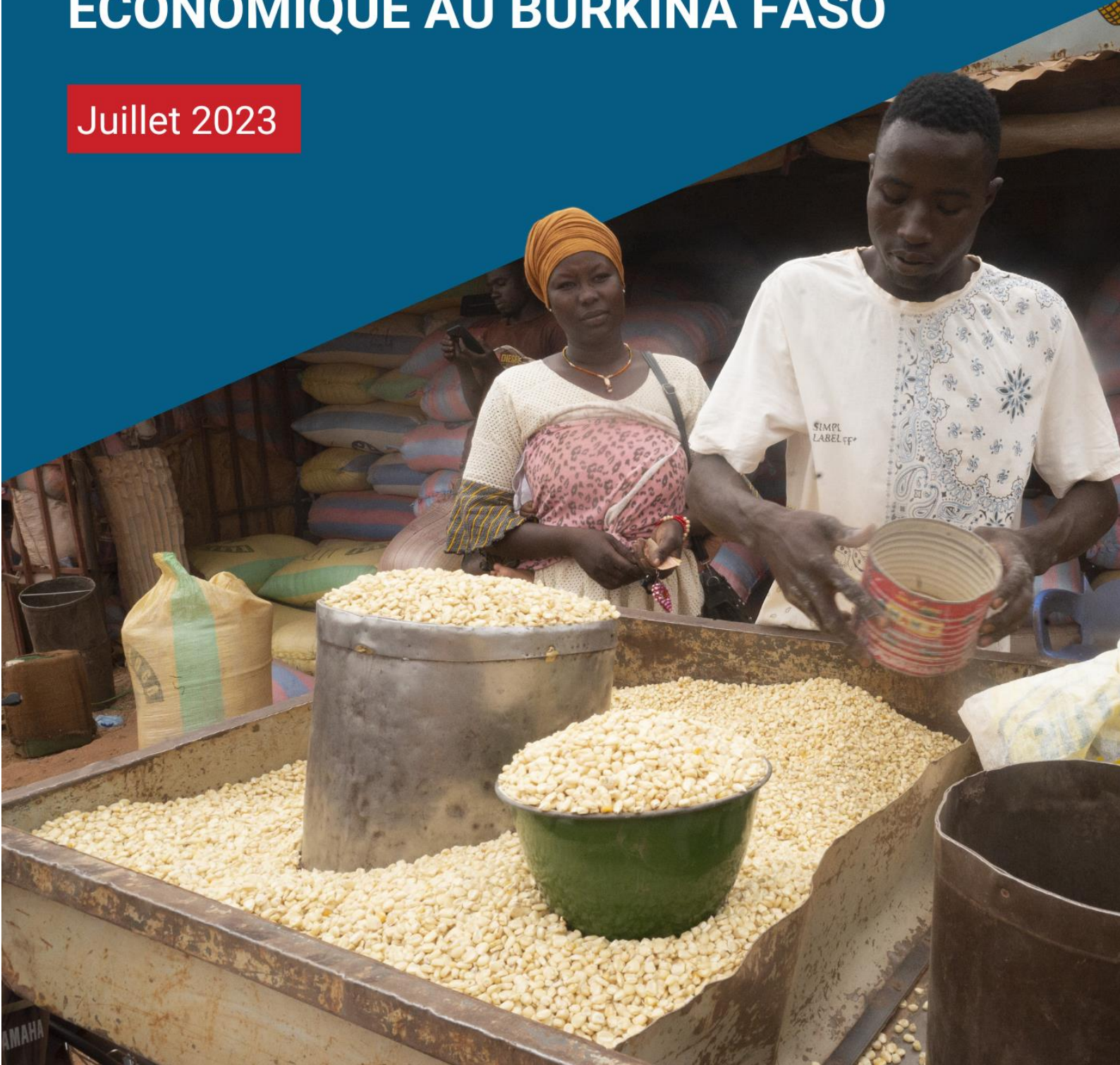


ADAPTER LES TRANSFERTS MONÉTAIRES EN FONCTION DE L'INFLATION, DE LA DÉPRÉCIATION ET DE LA VOLATILITÉ ÉCONOMIQUE AU BURKINA FASO

Juillet 2023



Ce rapport est le résultat des contributions inestimables de nombreuses personnes travaillant avec les transferts monétaires au **Burkina Faso** et au-delà. Nous voudrions particulièrement remercier les membres du **groupe de travail sur les transferts monétaires du Burkina Faso** pour leur engagement et leurs riches contributions. Nous sommes extrêmement reconnaissants envers **Alpha Keita (WFP)**, **Julia Michele Maciocia (OCHA)** et **Sarata Estelle Kabore (CRS)** pour leurs conseils et leurs orientations. Tous trois dirigeaient à l'époque le groupe de travail national sur les transferts monétaires.

Le travail a été entrepris par l'équipe de Neviro, sous la direction de Charles Teffo qui est également l'auteur de ce rapport. L'équipe du CALP Network, sous la supervision de **Mirko Tommasi**, a fourni un soutien technique et examiné le rapport.

Image de couverture – Rakieta Ouédraogo achète du maïs dans un marché. « J'achète généralement du maïs en petite quantité. Je ne peux pas acheter tout le sac car le prix du maïs est très élevé », dit-elle. Le Burkina Faso connaît une crise sécuritaire depuis 2016. Avec plus de 40 % de sa population vivant en dessous du seuil de pauvreté, le pays fait face à une crise alimentaire majeure liée en partie au déplacement de populations fuyant les attaques de groupes armés. Katharina Dirr/PAM.
Mars 2022

INTRODUCTION

Ce rapport résume les points clés des discussions avec les parties prenantes du Burkina Faso afin de faciliter l'identification des actions nécessaires à la mise en œuvre efficace de transferts monétaires (TM) compte tenu de la volatilité économique caractérisée par une inflation et une dépréciation élevée de la monnaie. Les recommandations sont le fruit de consultations approfondies avec une diversité d'acteurs à la fois au sein du Burkina Faso ainsi qu'aux niveaux régional et mondial. L'objectif du travail était d'aider les groupes de travail sur les transferts monétaires (CWG) à convenir des actions à mettre en œuvre afin de développer des processus clairs et prévisibles visant à adapter ces transferts en fonction des tendances économiques au niveau national. Le plan d'action proposé pour faire avancer certaines des recommandations se trouve en annexe du rapport.

Bien que le travail ait été entrepris pour soutenir le rôle de coordination du groupe de travail sur les transferts monétaires, un bon nombre des solutions identifiées nécessitent l'engagement et l'action de diverses parties prenantes, notamment les autorités gouvernementales, les équipes humanitaires pays, les bailleurs, les organisations non gouvernementales et les agences onusiennes. Ce rapport, ainsi que d'autres rapports similaires de quatre autres pays (Nigéria, Soudan du Sud, Malawi et Zimbabwe), est également destiné à servir d'exemple à d'autres groupes de travail sur les transferts monétaires qui cherchent à mieux adapter les TM aux contextes de forte inflation et de dépréciation.

ÉTAT DES LIEUX

Au cours de l'année 2022, le Burkina Faso a enregistré un taux d'inflation de 14,3 % contre 3,7 % l'année précédente, couplé à une baisse de la croissance à 2,7 % en 2022 contre 6,9 % en 2021. Ce niveau d'inflation est considéré comme le plus élevé parmi les membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine.^{1&2} Pendant que les observateurs mentionnent l'impact de la guerre en Ukraine sur le coût des matières premières et de la logistique, le Burkina Faso doit également faire face à un ensemble de facteurs internes qui influent sur son économie.^{3&4}

En effet, la situation sécuritaire pose des problèmes d'accès à plusieurs zones du pays qui dépendent de certaines chaînes d'approvisionnement spécifiques et sont souvent coupées des autres zones en raison des attaques de groupes armés. Ces chaînes contribuent aussi à la baisse de la production agricole interne, déjà impactée par les changements climatiques. En 2022, la production céréalière a ainsi diminué de 9 % en comparaison avec l'année précédente.⁵ Par ailleurs, les déplacements de

¹ <https://data.worldbank.org/indicator/FP.CPI.TOTL.ZG?locations=BF>

² Bien que la monnaie régionale, le Franc CFA-BCEAO, reste alignée sur l'Euro à une valeur de 655 957 FCFA pour 1 Euro.

³ <https://www.banquemondiale.org/fr/country/burkinafaso/overview>

⁴ <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/le-burkina-faso-a-enregistr%C3%A9-un-taux-d-inflation-de-14-6-en-2022-gouvernement/2797963>

⁵ <https://donnees.banquemondiale.org/indicator/AG.PRD.CREL.MT?locations=BF>

populations occasionnés par la situation sécuritaire peuvent eux-mêmes contribuer à des perturbations des prix et des logiques spéculatives sur les marchés locaux. En 2022, le pays recensait 1,8 million de déplacés internes contre 50 000 en 2019.⁶ En 2023, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) révèle que 4,7 millions de personnes sont dans un besoin urgent d'aide humanitaire dans le pays, soit une personne sur cinq dans le pays. Par ailleurs, 3,5 millions de personnes sont considérées comme étant en insécurité alimentaire (Phase 3+) essentiellement dans le nord du pays.⁷

Dans ce contexte, l'inflation des articles de sécurité alimentaire au Burkina Faso est particulièrement visible avec une hausse qui a atteint 30 % en 2022, selon l'Institut national de la statistique et de la démographie du Burkina Faso.⁸ Par ailleurs, les niveaux d'inflation peuvent varier selon les localités en raison de marchés relativement peu intégrés et régionalisés. Ils restent ainsi sensibles à de potentiels chocs liés aux différentes chaînes d'approvisionnement et aux déplacements de population internes.

La réponse humanitaire a déjà engagé plusieurs mesures d'adaptations des programmes incluant des transferts monétaires dont le nombre et la couverture ont très largement augmenté au cours des dernières années. Parmi ces mesures, figure notamment une révision du panier de dépenses minimum (MEB) et de la valeur recommandée des transferts par secteur et par région, révision qui a déjà été engagée en 2022. Par ailleurs, des ajustements au niveau des cibles et des objectifs de ces programmes ont déjà été apportés en coordination avec les principaux bailleurs. Cependant, l'inflation et les premières mesures d'adaptation mentionnées ci-dessus soulèvent (1) plusieurs enjeux de coordination entre différents acteurs,⁹ ainsi que (2) des opportunités d'ajustements programmatiques visant à mieux répondre à la crise. Ces aspects sont explorés dans le présent rapport.

⁶ Ibid 3.

⁷ <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/burkina-faso-aperçu-de-la-situation-humanitaire-au-28-fevrier-2023>

⁸ <https://tradingeconomics.com/burkina-faso/food-inflation>

⁹ Autorités publiques, partenaires de mise en œuvre, prestataires de services financiers, commerçants, etc.

RÉPONSES PROGRAMMATIQUES DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'INFLATION A POUSSÉ LES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE À AJUSTER CONJOINTEMENT LA VALEUR DES TRANSFERTS ET LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE LEURS PROGRAMMES

Les ajustements majeurs rapportés par la majorité des partenaires de mise en œuvre incluent trois types de mesures clés : (a) l'ajustement de la valeur des transferts ; et (b) l'ajustement des cibles de leurs projets ; et (3) des opérations de sensibilisation avec différents acteurs sur le terrain.

- La définition du panier de dépenses minimum (MEB) et de la valeur du transfert recommandée ont été régulièrement revues, notamment à la hausse en 2022.¹⁰ Ce processus de révision est mené par *MEB Task Force*, groupe de travail réunissant les services de l'État, les agences de l'ONU et les ONG engagés sur la question. Une régionalisation des valeurs recommandées a notamment été proposée en 2022, afin de s'adapter aux variations locales des prix.¹¹
- L'ajustement des cibles fixées sur chaque projet¹² en coordination avec les bailleurs de fonds est la seconde principale variable d'ajustement proposée par les partenaires de mise en œuvre. Il reste à noter sur ce point une différence notable entre les organisations financées en dollars américains en 2022 et les autres partenaires de mise en œuvre. Alors que les organisations financées en dollars américains ont pu bénéficier de l'appréciation du dollar pour revoir leurs objectifs de bénéficiaires à la hausse, les organisations subventionnées avec d'autres devises ont souvent dû revoir le nombre de bénéficiaires à la baisse, afin de soutenir les ménages identifiés avec des montants plus élevés en monnaie locale.
- Enfin, un travail de sensibilisation de fond a été mené sur le terrain à la fois au sein des ménages bénéficiant de l'aide et avec les commerçants sur les marchés locaux. Avec les ménages bénéficiaires, les transferts monétaires s'accompagnent le plus souvent d'activités de sensibilisation à la gestion financière dans un contexte d'inflation. Avec les commerçants, des négociations sont engagées en amont afin d'établir des listes d'entreprises s'engageant à limiter la hausse des prix pour les foyers vulnérables.

¹⁰ Le montant du transfert recommandé est passé de 61 090 FCFA (soit 53,7 % du MEB) en 2021 à 76 632 FCFA (soit 58,3 % du MEB en 2022).

¹¹ Par ailleurs, le soutien monétaire aux populations déplacées a été réorganisé sur trois mois, avec une première mensualité de 84 000 FCFA suivi de deux versements mensuels de 54 000 FCFA.

¹² Le nombre de bénéficiaires ciblés a été la principale variable d'ajustement.

LES AJUSTEMENTS DES ACTIVITÉS ONT JUSQU'À PRÉSENT ENTRAÎNÉ PLUSIEURS ENJEUX NÉCESSITANT D'ÊTRE ADRESSÉS COLLECTIVEMENT

Disparité des valeurs de transferts et disparités des prix

- Disparité des valeurs de transfert : l'évolution des valeurs des transferts monétaires soulève une question de coordination entre les différents partenaires de mise en œuvre. Les consultations ont permis d'identifier trois différentes méthodes de calcul de la valeur des transferts : (1) certaines organisations s'appuient sur les recommandations de la MEB Task Force, afin de définir la valeur de leurs transferts ; (2) d'autres se basent sur la valeur recommandée et l'ajustent en fonction du nombre de personnes au sein du ménage bénéficiaire ; (3) enfin, certaines organisations définissent la valeur des transferts de façon indépendante. Ces différentes méthodes de calcul peuvent entraîner des disparités sensibles dans les montants de l'aide dans une même zone géographique,¹³ voire dans la même commune.¹⁴

Il convient de remarquer par ailleurs que la valeur du transfert monétaire recommandée par la *MEB task force* sur la base du MEB est également supérieure au salaire minimum et aux mécanismes de sécurité sociale nationale.

- Disparité des prix : Plusieurs organisations ont observé des tendances inflationnistes. Ces variations sont remarquées dans des localités spécifiques comme mentionnées dans l'état des lieux ci-dessus. Elles peuvent résulter de l'afflux de personnes déplacées, de l'anticipation des transferts monétaires et de l'afflux de l'aide, ou encore de la perturbation des chaînes d'approvisionnement locales. Ces différences très localisées rendent extrêmement complexe la définition d'une valeur de transfert adaptée.

L'ensemble de ces disparités entraîne des conséquences en termes de tensions et d'accès

Les témoignages de partenaires de mise en œuvre soulignent le risque causé par ces disparités en termes de tensions entre différents groupes : populations hôtes et populations déplacées ; bénéficiaires et commerçants ; bénéficiaires de différentes organisations ; bénéficiaires de l'aide internationale et bénéficiaires de programmes de filets sociaux nationaux.

La principale préoccupation des autorités publiques en ce qui concerne la hausse et la disparité des montants semble se concentrer sur l'augmentation du fossé entre le montant des transferts et les salaires.¹⁵ À cet enjeu s'ajoute l'impossibilité pour le gouvernement de tracer les transferts monétaires en hausse dans certaines régions en conflit. L'évolution de la situation a récemment conduit le gouverneur de la région du Sahel en octobre 2022 à ordonner l'interdiction des transferts

¹³ Entretiens menés dans le cadre de l'étude.

¹⁴ Banque Mondiale 2022, Capitalisation de la réponse soudure 2022 au Burkina Faso.

¹⁵ C'est-à-dire, une valeur des transferts supérieure au salaire minimum mais aussi à la rémunération du secteur public et de certains membres des forces armées. Le salaire minimum est actuellement fixé à 34 664 FCFA, soit 45,2 % du versement recommandé et 26,4 % du MEB. Les publications du *Cash Working Group* précisent que « le SMIG est un processus plutôt politique et n'est pas actualisé depuis 2006 à Burkina Faso. Il y a des discussions en cours afin d'augmenter le SMIG à 60 000 FCFA » (*One Pager : Panier de Dépenses Minimum (MEB) du Burkina Faso, août 2022*)

monétaires pose ainsi une problématique d'accès majeur pour l'aide internationale.¹⁶ Cette interdiction a par la suite été étendue aux régions de l'Est¹⁷ et du Centre Nord en mars 2023 lors de la rédaction de la présente note.

Besoin croissant de suivi-évaluation

L'évolution des prix et des montants des transferts a soulevé de nouveaux besoins en termes de suivi et d'évaluation des programmes à trois niveaux différents :

- Au niveau des marchés locaux, bien qu'il existe un mécanisme de suivi des prix mis en œuvre sur les principaux marchés par WFP, REACH, et les autorités publiques, les partenaires de mise en œuvre consultés soulignent (1) un manque de coordination entre les différentes collectes de données ; et (2) un besoin d'une couverture plus holistique sur certains marchés localisés avec des caractéristiques spécifiques et des niveaux d'inflation potentiellement particuliers.
- Au niveau de l'analyse des résultats des interventions, des données PDM (*Post Distribution Monitoring*) sont bien recueillies par les différents partenaires de mise en œuvre. Cependant, elles ne sont pas nécessairement harmonisées ou utilisées afin de communiquer sur les résultats positifs des interventions.
- Au niveau macro, il n'existe à présent pas de recherche longitudinale de plus grande ampleur pouvant mesurer statistiquement l'impact de l'aide ainsi que de la contribution de ses mécanismes à l'atteinte des grands objectifs de politique publique, et qui puisse répondre aux problématiques posées par l'inflation.

OPPORTUNITÉS D'ADAPTATION ET RECOMMANDATIONS

L'atelier de consultation organisé le 6 mars avec les membres du *Cash Working Group* a permis d'identifier trois grands types d'opportunités à saisir de manière conjointe :

1. Un ajustement des procédures de révision du MEB, des méthodes de calcul des transferts et des modalités de versement de l'aide monétaire ;
2. Un renforcement des mécanismes de suivi-évaluation de l'aide sous forme de transferts monétaire ; et
3. Une bascule au cas par cas vers d'autres modalités de l'aide.

¹⁶ Lettre du gouverneur de la région Sahel aux agences du système des Nations Unies, ONG, et programmes intervenant dans la région du Sahel du 28 novembre 2022 invitant à l'arrêt de toutes les modalités de distribution du cash.

¹⁷ Quelques jours avant la publication de ce rapport le gouverneur de la région de l'Est a annulé l'interdiction pour sa région.

PROCÉDURES DE RÉVISION DU PANIER DE DÉPENSES MINIMUM (MEB), MÉTHODES DE CALCUL DE LA VALEUR DES TRANSFERTS ET TRAVAIL COLLECTIF AVEC LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR

Proposer une procédure de révision du MEB systématique, transparente, inclusive, et ajustée aux spécificités sectorielles et locales

L'évolution de l'inflation étant rapide sur les marchés au cours des derniers mois, le groupe de travail pourrait conduire une évaluation plus fréquente des composantes du MEB qui sont affectées. Les ajustements pourraient être envisagés de façon sectorielle et non de façon globale en fonction de l'analyse des différentes composantes du MEB. Un système de révision du MEB pourrait être mis en place avec une révision automatiquement engagée en fonction des seuils d'inflation ou de perte du pouvoir d'achat prédéfinis.¹⁸ Cela pourrait faire partie intégrante d'un plan de continuité d'activité anticipant de potentiels bouleversements soit économiques, soit de politiques publiques.¹⁹ En règle générale, la révision du MEB ne devrait pas être un processus ponctuel.

Bien qu'il soit reconnu que la *MEB Task Force* existante permette de mobiliser différents types d'acteurs opérants sur des transferts monétaires (Agences gouvernementales, agences des Nations Unies et ONG), il a été observé que le processus de révision standard pourrait être plus transparent en étant clairement décrit dans une note de concept, ainsi que plus inclusif en termes de participation.

Au-delà du processus de révision du MEB, une harmonisation des méthodes de calcul du transfert et de la valeur du transfert par ménage pourrait être envisagée. Les méthodes de calcul actuellement existantes varient. Elles mériteraient d'être harmonisées afin de contribuer à rendre les pratiques plus sensibles aux risques de conflits et de tensions, notamment une standardisation des valeurs de transferts approuvées par l'ensemble des acteurs.

Renforcer la collaboration avec les autres acteurs clés

La coordination et l'harmonisation des pratiques devraient également s'étendre à d'autres acteurs de la réponse à l'inflation :

- Avec les autorités publiques, il existe une opportunité d'améliorer la coordination avec les registres sociaux existants afin d'éviter les doublons et d'améliorer la qualité du registre. Cette coordination pourrait aussi être renforcée entre organismes humanitaires.
- Avec les prestataires de services financiers, le groupe de travail pourrait accompagner des négociations groupées afin d'assurer des coûts de services harmonisés et revus à la baisse.

¹⁸ Une réduction du pouvoir d'achat de 20 à 25 % est usuellement utilisée comme référence dans les recommandations faites aux cinq pays de la présente étude : Zimbabwe, Soudan du Sud, Malawi, Nigéria et Burkina Faso.

¹⁹ Dans les situations où la révision du MEB prend un certain temps, il est par ailleurs recommandé de continuer à donner la priorité aux approches utilisant les transferts monétaires plutôt que des distributions en nature. Une approche par des versements complémentaires (*top-up* ou *lumpsum*) représente souvent une meilleure approche intérimaire.

Une cartographie des acteurs financiers est déjà régulièrement mise à jour au sein du groupe de travail et présente une première étape vers cette négociation collective.

SUIVI, ÉVALUATION ET COMMUNICATION SUR LES RÉSULTATS

Comme mentionné précédemment, les activités de suivi-évaluation des programmes de soutien monétaires présentent des opportunités de renforcement à trois niveaux différents.

Renforcer le système de suivi des prix sur les marchés

Il existe une opportunité de renforcer les suivis des prix sur les marchés existants et mis en œuvre par REACH, PAM et le Gouvernement. Cela passerait par le référencement des marchés suivis par les acteurs via les clusters afin de s'assurer (1) un suivi plus large de l'ensemble des petits marchés locaux où se fournissent réellement les bénéficiaires et (2) d'éviter les doublons dans le suivi. Ce référencement constituerait la première étape d'un système de suivi léger des prix avec une analyse de l'évolution des disponibilités et prix rapide (de façon mensuelle). Cette plateforme de suivi des prix pourrait idéalement suivre les prix à l'unité, au gros, et demi-gros. Une telle plateforme permettrait de mener plusieurs actions s niveaux ; par exemple :

- Au niveau des bénéficiaires directs, les animateurs communautaires pourraient orienter les ménages vers les magasins les moins chers.
- Au niveau des commerçants, des programmes de renforcement de compétences sur l'importance de l'harmonisation des prix pourraient être menés.
- Au niveau des autorités publiques, les partenaires de mise en œuvre pourraient interpeller les administrations concernées sur les hausses anormales de prix.
- Au niveau macroéconomique, l'analyse des résultats pourrait inclure des analyses prédictives se fondant sur une diversité de scénarii.

Une première étape à mener au niveau du CWG nécessiterait de s'assurer auprès des organisations impliquées de la faisabilité financière et humaine d'une telle mesure, ainsi que de la définition d'un plan d'action afférent.

Coordonner l'analyse des données déjà collectées lors des PDM (*Post Distribution Monitoring*)

Les PDM actuellement collectés varient en fonction des acteurs. Bien qu'un degré de flexibilité soit nécessaire pour chaque organisation en fonction de ses programmes, il serait pertinent d'envisager une harmonisation d'un certain groupe clé de questions/indicateurs suivi par l'ensemble des acteurs ; y compris d'un secteur à un autre. Ce suivi harmonisé pourrait inclure des questions sur l'évolution des prix et des potentielles variations « anormales » ainsi que sur les changements de rations et priorités alimentaires des ménages. Une première étape pouvant être menée directement par le CWG serait de conduire ce travail d'harmonisation des indicateurs clés. Deuxièmement, cette donnée collectée pourrait également être centralisée et utilisée de manière conjointe pour les besoins de plaidoyer des différents secteurs si les systèmes d'information management sectoriels de la coordination de l'aide le permettent.

Conduire des recherches conjointes et longitudinale afin de démontrer l'impact effectif des soutiens monétaires

Le plaidoyer pourrait être renforcé de façon substantielle par la mise en œuvre d'analyse d'impact longitudinale et à grande échelle. Cependant, ce type d'étude devrait être mis en place après une analyse systématique des besoins en plaidoyer et des informations manquantes avec les systèmes de suivi et de PDM existants.

AJUSTEMENTS VERS D'AUTRES MODALITÉS DE L'AIDE

La difficulté de mettre en œuvre des transferts monétaires dans certaines régions connaissant l'inflation a conduit certains acteurs à basculer vers d'autres modalités d'aides aux ménages vulnérables. Plusieurs recommandations ont été identifiées pour chacune de ces modalités :

- Basculer vers de l'aide sous forme de coupons revêt des difficultés quant à la sélection des commerçants, la négociation des prix, et la sensibilisation des différents acteurs au système. Certaines options existent afin de répondre à ces problématiques. L'organisation de foires centralisant les commerçants dans un même endroit contrôlé par le partenaire de mise en œuvre a permis dans la région Sahel de dépasser les appréhensions des autorités publiques locales.
- Basculer vers de l'aide en nature présente des questions d'accès pour les bénéficiaires, et de coûts logistiques et opérationnels. Afin de répondre à ces enjeux, il est recommandé de s'appuyer sur des commerçants locaux avec des achats groupés sur une base de prix négociés en début de projet. Le suivi des prix mentionnés précédemment représente un outil important afin de faciliter cette négociation. Cette dernière peut s'effectuer avec des représentants de secteurs (Chambre de commerce, syndicats de commerçants) afin de contribuer à la création d'un réseau de ressources alliées au niveau d'un secteur de l'économie pour trouver conjointement des solutions adaptées. Parmi les recommandations on compterait ainsi : (1) de bien référencer les potentiels réseaux partenaires, (2) de référencer les bonnes pratiques de négociations des prix avec des économies d'échelle et (3) d'organiser des achats groupés.
- Basculer vers des approches de rémunération contre travail (*Cash for Work*) combinées avec des formations et de la remise d'intrants et de matériel est une option choisie par certains partenaires de mise en œuvre, notamment pour répondre aux appréhensions des autorités publiques sur les modalités de distribution de transferts d'espèces. En comparaison, l'approche rémunération contre travail peut représenter un intérêt certain afin de s'assurer de l'embarquement des autorités publiques locales sur une approche souvent perçue comme plus résiliente. Dans ce cas, plusieurs enjeux sont à prendre en considération :
 - S'assurer du lien et de la coordination avec les mécanismes existants de protection sociale ;
 - Concevoir des travaux à l'échelle micro ou à celle du ménage. La situation sécuritaire actuelle au Burkina Faso n'invite pas à proposer des approches à haute intensité de main-d'œuvre comme dans d'autres pays de la région ;

- Prévoir des synergies avec les programmes de développement existants sur le terrain afin de contribuer à un nexus humanitaire-développement efficace.

MÉTHODOLOGIE

Les chercheurs ont utilisé une approche participative pour s'assurer que les perspectives et les points de vue de tous les acteurs clés soient pris en considération. La collecte de données préparatoire a été réalisée principalement par le biais d'entretiens avec des acteurs clés du secteur. Les consultants ont interrogé un total de 14 personnes, dont les coordinateurs du Groupe de Travail sur les transferts monétaires (*Cash Working Group*), des bailleurs, des ONG internationales, le secteur de la sécurité alimentaire et des agences de l'ONU. Les chercheurs n'ont pas interrogé de bénéficiaires directs.

Un atelier d'une demi-journée a été organisé en coordination avec le Groupe de Travail sur les transferts monétaires (*Cash Working Group*) réunissant un total de 62 participants. L'objectif de l'atelier était de discuter des défis liés à la mise en œuvre des transferts monétaires dans un contexte de forte volatilité économique, de discuter des options de réponse actuelles, des mesures d'atténuation et d'un plan d'action commun pour relever les défis identifiés.

ANNEXE : ORDRE DE PRIORITÉ DU PLAN D'ACTION

Les entretiens préliminaires et les discussions lors de l'atelier réalisé le 6 mars 2023 avec les membres du Groupe de travail sur les transferts monétaires (*Cash Working Group*) ont permis non seulement d'identifier les recommandations ci-dessous, mais également de les classer par ordre de priorité.

La liste ci-dessous résume les votes en séance plénière lors de l'atelier. Les votes sont classés par tiers :

- Les recommandations ayant collecté plus de six votes sont classées en tiers 1.
- Les recommandations ayant collecté plus de trois votes sont classées en tiers 2.
- Les recommandations ayant collecté trois votes ou moins sont classées en tiers 3.

TIERS 1

Le groupe de travail a notamment donné la priorité aux actions relatives au processus de révision du MEB et de la valeur des transferts. Les principales recommandations prioritaires du groupe de travail sont :

- La définition d'une procédure standard afin de réviser de façon conjointe la valeur des transferts de façon rapide.
- L'inclusion d'une note de concept détaillant clairement le processus de révision de la valeur des transferts.
- La mise en place d'un système de revue du MEB plus fréquent et inclusif.

TIERS 2

Les recommandations du deuxième tiers portent sur deux sujets distincts :

- L'harmonisation des méthodes de calcul de la valeur des transferts au niveau du ménage entre les différents partenaires de mise en œuvre.
- L'ensemble d'actions portant sur une amélioration du système de suivi des prix sur les marchés locaux ainsi que les actions pouvant en résulter. (Cf. Rapport Principal « Renforcer le système de suivi des prix sur les marchés »).

TIERS 3

Les recommandations du troisième tiers incluent l'ensemble des autres recommandations mentionnées dans le rapport principal, y compris :

- Les recommandations relatives à la supervision en complément au renforcement du suivi des prix, c'est-à-dire : (1) les actions relatives à la coordination de la collecte et de l'exploitation des PDM ; ainsi que (2) la préparation d'études longitudinales d'impact mobilisant plusieurs acteurs.

- Le renforcement de la collaboration avec d'autres acteurs, notamment les autorités publiques afin d'améliorer la coordination avec les registres sociaux existants.
- Le démarrage des négociations groupées avec les prestataires de services financiers afin d'assurer des coûts de services harmonisés et revus à la baisse.
- Les mesures identifiées facilitant le passage à d'autres modalités de l'aide autres que les transferts monétaires (cf. Rapport Principal « 5. Changement de modalité »).